L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES,

NOUVELLE-ORLÉANS,

MARDI MATIN, 8 FEVRIER.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LA POLITIQUE.

La situation à la maison d'Etat.

Rien n'a changé depuis samedi dans la position respective des deux Chambres de la Législature, relativement au bill d'élection; mais ce moment d'arrêt, avant la lutte définitive et sérieuse, sera de courte durée.

Quelques personnes trop pressées s'attendaient à une rupture ouverte dès hier, et s'étonnaient que le gros nuage noir, qui couvre la maison d'Etat de son ombre gigantesque et dont les flancs recèlent la foudre, n'ait pas encore crevé. Le nuage est toujours là, plus menaçant à mesure que les jours avancent et que la fin de la session législative approche.

Sera-t-il chassé par quelque vent favorable, où l'orage est-il inévitable? C'est ce que nous saurons bientôt.

Nous voyons par certains télégrammes reçus de Washington que l'on s'attend à l'*impeachment* de Kellogg. D'un autre côté, le Sénat radical semble être frappé d'aveuglement, et persistera, dit-on, à maintenir le Bureau des retours *coûte que coûte*.

Le Boss Packard le conseille, et ses conseils, qui sont parfois des ordres, sont généralement écoutés.

Les caucus des conservateurs sont si bien gardés, qu'il est difficile de rien apprendre de précis. On doit s'en tenir à des conjectures.

Or, on suppose, que lorsque le bill d'élection du Sénat sera appelé à la Chambre, cette assemblée le déposera sur le bureau et adoptera de nouveau son premier bill.

Cela amènera probablement un comité de conférence, et de cette conférence sortira la paix et la confiance,—c'est-à-dire, plus de *Returning Board*,—ou la guerre ouverte et acharnée.

Quant à Jacob Hawkins, il est à peu près certain que le Sénat consentira à ce que ce personnage soit déposé.

La question sera réglée aujourd'hui sans doute.

L'enquête relativement au whiskey ring suit son petit train-train, sans avancer beaucoup.

Nous attendons toujours ces développements gigantesques que l'on nous a promis, et, comme sœur Anne du haut de sa tourelle, nous ne voyons encore rien venir.

UN MEURTRE DANS UN BAL DE NÈGRES.

La victime est un démocrate de couleur.

Depuis quelque temps, les nègres semblent prendre plaisir à s'entre détruire. L'ivrognerie et la politique les poussent au meurtre et à tous les crimes. Depuis qu'ils ne sont plus esclaves, ces malheureux s'imaginent qu'ils doivent commander en maîtres, et ils croient que liberté signifie licence et dévergondage.

Si les blancs du Sud n'étaient pas sur leurs gardes; s'ils n'avaient pas, quand l'occasion s'en présente, infligé des leçons salutaires à ces barbares, créés citoyens avant d'être civilisés, les massacres, les pillages et les viols se compteraient par milliers dans notre territoire conquis, au lieu de se compter simplement par douzaines.

Lorsque les Morton et autres démagogues agitent un haillon ensanglanté dans le Congrès national, pour faire du capital politique au Nord, ils ont bien soin de passer sous silence les crimes et les saturnales *des protégés de la nation*. Un blanc qui tue un nègre, quand ce blanc est né au Sud, c'est tout naturellement un assassin et un bandit. Peu importe que sa femme ait été violée, ou que sa maison ait été incendiée!

Mais, quand un nègre tue un blanc: c'est tout différent. Ce pauvre nègre n'a agi ainsi que parce qu'il avait été horriblement maltraité, parce qu'on lui refusait le privilége d'exercer ses droits de citoyen, et parce qu'enfin, il ne pouvait pas faire autrement, étant placé dans un cas de légitime défense.

Pour Mr Morton et d'autres politiciens de la même couleur sanguinolente, tous les nègres du Sud ressemblent à l'oncle Tom de Mme Beecher Stowe, et tous les planteurs, tous les blancs, sont des Legrees.

On s'occupe beaucoup du système d'intimidation pratiqué par les blancs contre les nègres; mais on néglige complètement,—et pour cause,—de se préoccuper de l'intimidation que les nègres exercent les uns contre les autres.

En Louisiane, il n'est pas permis à un homme de couleur de vouloir être honnête, en reniant le parti radical, dont tous les chefs sont des aventuriers blancs, pour se mettre franchement avec les démocrates, sans être menacé de mort et persécuté par les hommes de sa propre race.

Nous n'avons là rien qui ne puisse être prouvé, car il y a eu de nombreux exemples dans la dernière campagne électorale. On sait que le club démocratique de couleur a été attaqué plusieurs fois, et qu'il n'osait et ne pouvait sortir dans les rues que sous la protection des démocrates blancs.

Plusieurs des membres de ce club de couleur ont manqué être assassinés, et d'autres ont été battus cruellement. Tout cela, parce qu'ils *osaient* avoir une opinion à eux; parce qu'ils *osaient* croire que ce que M. Morton et ses amis leur ont si souvent répété était vrai, à savoir: qu'ils sont bien réellement libres, et qu'un amendement à la Constitution, rendu plus effectif encore par un acte d'*enforcement* leur garantit le privilége incontestable d'exercer librement leur droit de citoyen.

Tout ceci est de l'histoire, mais comme l'histoire s'oublie, quand on a intérêt à l'oublier surtout,—nous allons citer un exemple plus saisissant, parce qu'il est tout récent, pour l'information spéciale du *Republican*.

Dimanche matin, vers cinq heures, Richard François, dit Poucette, un homme de couleur, âgé de trente ans à peu près, a été tué lâchement par un certain Adrien Evêque, un nègre dangereux, qui lui a tiré un coup de pistolet à bout portant. Le meurtre a été commis dans le vestibule de la salle sise à l'angle des rues Ursulines et Claiborne, pendant un bal de gens de couleur.

François était employé comme huissier et comme commissaire. Il demeurait à la pharmacie de Mr V. Vignaud, encoignure Dumaine et Derbigny, et était très attaché à la famille de celui-ci. Il était reconnu comme un homme tranquille, ne se dérangeant jamais et ne se mêlant de politique que pour voter la liste démocratique à chaque élection.

C'est pour cette dernière raison qu'il était peu aimé des hommes de sa race, qui lui avaient souvent reproché comme un crime ses opinions conservatrices. Mais François tenait bon, car il disait qu'il valait mieux voter pour des hommes honnêtes dont on connaissait les antécédents, que pour des gens inconnus et des étrangers.

Pendant la nuit du bal, François, agissant comme portier, avait eu une altercation avec Adrien Evêque, Joseph André, Lucien Capella et plusieurs autres nègres, qui faisaient du bruit à l'entrée de la salle où l'on dansait, et qu'il avait dû rappeler à l'ordre.

Ces personnages se sont offensés de ses observations, et l'un d'eux, Joseph André, lui a crié,—nous a-t-on rapporté,—qu'on se débarrasserait bientôt de lui, parce qu'il n'était après tout qu'un chien de démocrate, etc.

Capella est allé plus loin, et a voulu le frapper, mais François s'étant mis en position pour se défendre, le dit Capella a jugé prudent de s'esquiver, tout en injuriant de loin celui-ci dont il redoutait de s'approcher.

Pendant cette dispute Evêque avait tiré un pistolet de sa poche, mais il s'est éloigné avec ses compagnons sans avoir prononcé une parole.

Quelques minutes après, cependant, il est revenu sur ses pas, et trouvant François appuyé contre une table, il l'a frappé au visage. François a rendu le coup. Alors Evêque, qui avait toujours gardé son pistolet à la main, a fait fait rapidement.

La balle a atteint François à la tête, pénétrant dans le crâne, au-dessus de l'œil gauche, et traversant la cervelle.

La mort a dû être instantanée. Le malheureux est tombé comme une masse inerte.

Un nommé J. B. Thomas, commissaire du bal, est arrivé en courant et a arraché le pistolet des mains d'Evêque; puis il a voulu l'arrêter; mais un demi-frère de l'assassin, nommé Eugène Bandin, a réussi à le dégager et l'a aidé à fuir.

Quand la police est survenue, ce Bandin a été arrêté, accusé de complicité, et enfermé au poste de police du quatrième precinct.

Adrien Evêque est toujours au large.

On a assuré à notre reporter que lorsque la nouvelle de la mort tragique du pauvre Richard François s'est répandue dans la salle où le bal touchait à sa fin, plusieurs nègres ont déclaré avec emphase, que c'était bien fait, et que ce n'était qu'un démocrate de moins, suivi d'un juron trop accentué pour que nous le répétions ici.

Telle a été la seule oraison funèbre de l'infortuné François.

Le coroner De Blanc a fait une enquête, et d'après les témoignages de J. B. Thomas, de Moïse Jones et de Joseph André, il a constaté que Richard François, dit Poucette, avait été tué par Adrien Evêque, et il fait un affidavit accusant Evêque de meurtre et Eugène Gandin, le demi frère de celui-ci, de complicité.

Par la mort de François, Mr Vignaud perd un bon et honnête serviteur, et, comme l'ont dit quelques nègres, c'est un démocrate de couleur de moins.

Arrestation d'Adrien Evêque.

Adrien Evêque, le meurtrier de Richard François, a été arrêté à huit heures, hier soir, par l'agent S. Flad, de la police à cheval, qui l'a trouvé au bord du Bayou St-Jean, à un demi mille du grand pont.

Il a été conduit à onze heures, au poste de police du quatrième precinct, où il a été enfermé pour la nuit.

Notre reporter a vu l'assassin, qui lui a déclaré qu'il était sous l'influence de la boisson lorsqu'il a fait le coup, et qu'il regrette énormément la mort de François, qui était un bon ami pour lui.

Une bonne prise.

Les agents de police Creagh et Johnson ont pris possession, avant-hier soir, d'une caisse d'amidon, qu'ils ont trouvé entre les bras d'un personnage qui a pris la poudre d'escampette, en les apercevant, laissant la caisse, qui a été apportée à la station centrale de la police.

Un homme tué par le convoi du chemin de fer de Mobile.

Vers une heure, avant hier après midi, on a trouvé le corps d'un homme nommé Joseph Cazes, à sept milles de la ville, sur la voie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Mobile.

Le malheureux Cazes, qui était âgé de cinquante-deux ans, a été tué par le convoi qui a quitté la Mobile à huit heures.

Le corps a été transporté au poste de police du cinquième precinct. Il est affreusement mutilé, les deux jambes ayant été presqu'entièrement séparées du tronc, et le buste broyé et déformé.

Le coroner a fait une enquête et a constaté les faits que nous venons de publier.

Corps retrouvé.

L'agent Daily, de la police métropolitaine, a trouvé, dimanche matin, flottant sur le fleuve, au pied de la rue Mandeville, le corps d'un homme blanc inconnu.

Le cadavre a dû séjourner dans l'eau depuis plus d'une semaine, car il est tellement décomposé, qu'il est pour ainsi dire impossible de l'identifier.

Blessure accidentelle.

Avant hier après midi, un de ces jeunes écervelés qui jouent à tout propos avec les armes à feu, sans savoir s'en servir, a blessé accidentellement au cou, une jeune fille de quatorze ans, nommée Annie O'Neil, à laquelle il exhibait son pistolet, pour faire le gentil.

La blessure est très légère heureusement, mais le malheur est, que le jeune fou a décampé avant l'arrivée de la police, et que c'est un de ses camarades, nommé W. H. Blakely, qui a été arrêté à sa place.

Un feu incendiaire.

Un personnage du nom de John Ferguson a été surpris, hier matin, dans l'acte d'appliquer une torche à la maison rue Franklin 159, la propriété de Mme Moore.

Le feu a été éteint promptement et l'incendiaire conduit au poste de police du premier precinct.

En interrogeant Ferguson, on n'a pas tardé à découvrir que le malheureux n'a pas l'usage de sa raison et qu'on ne peut pas le considérer comme étant responsable de ses actes.

La maison qu'il a voulu incendier, dans un accès de folie, est habitée par lui et par deux familles.

On gardera Ferguson au poste de police, jusqu'à ce qu'on puisse l'envoyer à l'asile des aliénés.

Trois coups de pistolet.

Avant-hier soir, un personnage nommé Jean-Marie s'est pris de querelle avec un certain André Ambroise, à l'angle des rues Marigny et Prosper, et lui a tiré trois coups de pistolet, sans l'atteindre, cependant.

L'arrivée de la police a mis en fuite le belliqueux Jean-Marie, qui a laissé son chapeau en gage.

Erreur n'est pas compte.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro qu'une compagnie d'infanterie de l'armée régulière des Etats-Unis était arrivée samedi aux casernes de la ville, venant du Mississippi pour prendre ses quartiers d'hiver à la Nouvelle-Orléans. C'était une erreur. De nouvelles et plus exactes informations nous ont appris qu'il ne s'agissait que d'un détachement de recrues pour le 13e régiment d'infanterie. La plus grande partie du détachement est repartie le soir même pour Baton-Rouge, Vicksburg et Holly Springs, où les nouveaux venus ont dû être versés dans les compagnies auxquelles ils avaient été assignés.

Voleurs arrêtés.

Vendredi matin, les agents Stolberger et Simonds, de la police métropolitaine, ont arrêté, à l'angle des rues Baronne et Poydras, un certain Frank Lee, alias Frenchy, et son compagnon nommé W. J. O'Neil, alias Dock, tous les deux paraissant suspects.

Plus tard, à la prison de paroisse, les agents Mullaby et Simonds ont arrêté les nommés James Ryan, S. C. Brainard et William O'Brien, qui étaient venus rendre visite à leurs camarades, Frenchy et O'Neil. Ces trois individus sont considérés également comme suspects.

On a su depuis que les cinq personnages faisaient partie d'une bande de voleurs, venus de St-Louis, dans le but d'exploiter la population de notre ville pendant le carnaval.

Il paraît que Frenchy, en arrivant à la Nouvelle-Orléans, s'est arrêté à l'Hôtel St-James, où il s'est fait inscrire sous le nom supposé de Charles Loiselle.

Deux nuits après, Frenchy ayant réussi à capter la confiance d'un voyageur crédule, l'a engagé à partager sa chambre, et l'a dépouillé pendant son sommeil d'une montre en argent et de $135 en billets de banque.

On comprend la stupéfaction du dit voyageur crédule, en s'éveillant le lendemain et en découvrant qu'il avait été volé comme dans un bois.

Comme fiche de consolation, Frenchy lui avait laissé un sac de nuit, mais, hélas, dans ce sac de nuit il n'y avait qu'un trousseau de clefs, et des outils qui indiquaient clairement la profession du misérable Frenchy.

Il y avait aussi une lanterne sourde dans un coin de la chambre.

Tous ces objets ont été livrés à la police.

Lorsque Frenchy a été arrêté, il a voulu faire usage de son revolver contre l'agent Strobelger, mais il a dû amener son pavillon devant des forces supérieures.

On a trouvé dans ses poches des clefs, et la mèche de la lanterne sourde en question, ce qui l'identifie d'une manière tout à fait satisfaisante.

On soupçonne Ryan, O'Brien et Brainard d'avoir participé au vol qui a été commis le 25 janvier dans le restaurant de M. Cassidy.

TEMPERATURE.—7 février 1876.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	58	15
12 M.	61	16
3 P. M.	62	17
6 P. M.	62	17

LES POUMONS FAIBLES ET LES GORGES SENSIBLES sont sévèrement éprouvés par les changements soudains de température qui arrivent si souvent pendant nos hivers, et les affections asthmatiques, les inflammations de poumons, les pleurésies, les bronchites et d'autres maladies sont les conséquences plus ou moins certaines de ces variations meurtrières. La toux et le rhume, avant coureurs de ces affections souvent fatales, doivent être prudemment traitées, dès les premiers symptômes, par l'"Expectorant" du Dr. Jayne, ancien remède éprouvé qui guérit infailliblement votre rhume et exerce un effet curatif et fortifiant sur les organes pulmonaires et bronchiques.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;

"Cartes postales, deux cents;

"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;

"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;

"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne, y compris les Iles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.

"L'Union générale des Postes comprend à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France; tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Lelibon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876, Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:

1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;

2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.

Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.

Cartes postales ordinaires, 15 centimes.

Cartes postales recommandées, 40 centimes.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 5 centimes par 50 gr; recommandés, 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ÉTATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.

Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.

Cartes postales ordinaires, 20 cent.

Cartes postales recommandées, 45 cent.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.

Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:

Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.;

Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 70 cent. par 15 gram.

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 6—Louis Blanc a annoncé qu'il courrait comme candidat à la Chambre dans les 5e et 13e arrondissements.

Victor Hugo a refusé l'invitation des Radicaux irréconciliables et conrra dans le 9e arrondissement contre Mr Thiers.

Paris, 7—Le "Bien Public" dit que le ministère estime qu'au premier ballotage pour les députés il y aura 283 républicains et 230 conservateurs, y compris les monarchistes et les impérialistes.

Paris, 7—Castelar, après avoir eu ici une longue entrevue avec M. Thiers, est parti pour Madrid.

ANGLETERRE.

Londres, 6.—L'*Observer* dit qu'il a raison de croire qu'en vue de l'état incertain des affaires politiques, le gouvernement britannique renforcera son escadre dans les eaux de la Chine.

La Porte, en réponse à la lettre d'Andrassy, annonce qu'elle est décidée à mettre à exécution dans les districts insurgés cinq principaux points du plan d'Andrassy, savoir: l'établissement de la liberté religieuse; la modification du mode de collecter; concession de facilités aux agriculteurs; application d'une portion du revenu aux améliorations locales dans les paroisses insurgées et la nomination d'une commission mixte de musulmans et de chrétiens pour veiller à l'exécution de ces réformes.

Londres, 7.—On rapporte que J. & G. Henderson & Co. marchands de blé, de Liverpool, ont suspendu leur payements. Leur passif serait, dit-on, d'un million, et demi de piastres bien que l'actif soit bon.

Londres, 7.—Le cardinal Manning écrit au *Times*: aucun plan quelconque sur l'affaire du rétualisme n'a été conçu, par moi et aucun, à ma connaissance, n'a jamais été proposé combattu ou défendu à Rome.

Une dépêche de Vienne au "Daily News" dit que la publication prématurée de la note du comte Andrassy a causé beaucoup d'ennui ici. Le texte officiel a été en toute hate publié hier.

Londres, 7—Le vicomte de Galway est mort.

Londres, 7—Les frégates anglaises Narcissus, Immortality, New Castle et Topaz sont à la veille de partir de Bombay pour Hong Kong.

Il est définitivement annoncé que le duc D'Edinbourg commandera le navire cuirassé Sultan quand il aura été réparé pour la mer.

Une dépêche de Berlin au *Times* dit que suivant une correspondance de Prague, qui paraît correcte, le cabinet de Vienne est sur le point de se retirer et qu'un nouveau ministère se formera sous la présidence du comte Taafe, ultra-montain et actuellement gouverneur du Tyrol.

On craint que ce changement ne cause un refroidissement entre l'Allemagne et l'Autriche. Comme la politique des conservateurs et des ultra-montains envers l'Allemagne et la Turquie diffère beaucoup de la politique de l'administration qui se retire, un nouvel élément de trouble est ajouté à la situation publique.

Liverpool, 7—Le steamer Statesman, de New York, est arrivé ici avec une large voie d'eau causée par une collision.

Londres 7—Le *Times* publie une lettre de Séville donnant des détails sur les récentes élections d'Espagne pour les nouvelles Cortès.

On rapporte que des fraudes et des intimidations ont été pratiquées par le gouvernement dans la conduite des élections et que ces fraudes ont plus fait pour détruire la confiance et propager la discorde dans les provinces qu'on ne pourrait l'imaginer.

Non seulement des corruptions en grand ont été appliquées mais les registres des votes ont été fabriqués par milliers.

Dans une ville de l'Andalousie les Libéraux ont présenté une protestation qui a immédiatement fait arrêter et emprisonner cinq ou six personnes. Des batiments de guerre ont été envoyés dans les ports de mer connus par les dispositions libérales de leurs habitants.

Des carabiniers et des gens de police armés ont empêché de voter dans d'autres endroits, et dans quelques districts on n'a remis des licences de votes qu'à ceux qui étaient connus par leur dévouement au ministère.

ESPAGNE.

Madrid, 6—Des dépêches officielles annoncent que Quesada occupe Durango.

On annonce plusieurs échecs carlistes.

Tout est faux dans le bruit d'une convention entre Don Carlos et Alphonse.

PARAGUAY.

Buenos Ayres, 6—Les délégués argentins et brésiliens cesseront d'exercer aucune autorité sur le Paraguay dans cinq mois. La constitution territoriale entre le Paraguay et les Etats Argentins a été soumise à l'arbitrage du Président Grant.

BELGIQUE.

St-Etienne, 7—Deux cents hommes ont été tués par l'explosion de Jabin.

AUTRICHE.

Vienne, 7—Les préparatifs belliqueux de la Roumanie causent de l'inquiétude. On dit que le prince Charles désire secouer le joug turc. La Roumanie a 140 canons, 100,000 chassepots venant de la Prusse.

La Russie fomente une insurrection dans la Bulgarie. Un officier russe en congé commande la bande rebelle en Bosnie.

Lodochowski restera quelque temps chez son frère qui a un chateau en Moravie.

Les Polonais, membres du Reichsrath autrichien, enverront une députation pour visiter Lodochowski.

RUSSIE.

St-Petersbourg, 7—Les négociations entre la Turquie et le Montenegro pour la cession de territoire à ce dernier, sont officiellement niées; mais on dit qu'il est nécessaire pour le Montenegro de trouver pour ses bestiaux une augmentation de pacage. La Turquie ne refuse pas mais quand la chance se présentera. Le règlement de semblables questions en ce moment ne ferait que compliquer les difficultés.

BERMUDES.

Bermudes, 7—La brigantine abandonnée, Samuel Welsh, est dans une situation fort dangereuse pour la navigation. Elle est entièrement submergée et sur le passage des navires pour les Etats-Unis.

FRANKLIN.

Franklin, Le. 7—Une réunion des membres du barreau de St-Mary, a eu lieu ici aujourd'hui dans le but de considérer ce qu'il fallait faire en vue du mémoire adressé à E. B. Mentz, juge de paroisse, pour avoir sa démission. On a lu une communication du juge qui demande si les membres du barreau désirent une session de la cour de paroisse.

Sur motion, il a été résolu qu'un comité soit nommé pour se rendre auprès de E. B. Mentz et lui faire entendre respectueusement qu'il doit renoncer à la place de juge de la paroisse de St. Mary, et que dans le cas où il refuserait, le dit comité se verrait obligé de dresser un acte d'accusation contre lui et de le présenter à la Législature en demandant un vote immédiat.

Résolu en outre que si nous désirons une session de la cour de paroisse, nous ne voulons pas qu'elle soit présidée par E. B. Mentz, attendu qu'il n'a ni capacité ni intégrité et que jusqu'à présent, il n'a pas tenu de session de la cour de paroisse dans le vrai sens du mot.

NEW-YORK.

New-York, 6—Un cablegramme dit que le cardinal Manning déclare faux le rapport suivant lequel il favoriserait un plan d'union des Ritualistes avec l'Eglise catholique romaine.

Une représentation théâtrale a été donnée à Drury Lane pour le bénéfice du fonds du centenaire. La salle était foulée de monde. Des Américains avaient fait monter le prix des loges jusqu'à $500. Les acteurs américains, actuellement à Londres, ont aussi contribué au fonds pour $1000.

Le ministre Moran écrit de Lisbonne que le Portugal sera largement représenté à l'exposition de Philadelphie.

New York, 7—Le procès de six millions de Tweed a commencé devant le juge Westcrook.

ST-LOUIS.

St-Louis, 7—Le génl. Babcock a paru en cour pour répondre à l'accusation de complicité dans les fraudes de whiskey. Il était assisté du juge John K. Porter de New York, Emory A. Storns de Chicago, l'ex-avocat général Williams, le juge John Maude et Chester H. Krum de St-Louis comme avocats. Son beau-père le marshal des Etats-Unis Campbell du district nord de l'Illinois et son frère C. W. Babcock du Kansas étaient assis dans la salle d'audience à côté de lui.

L'avocat de district D. P. Dyer et le maj. Lucien Eaton occupaient pour le gouvernement. C'était la première fois que le génl. Babcock paraissait en cour depuis sa mise en accusation. La formalité de se déclarer non coupable a été vite expédiée. Les jurés restant de la vieille liste et les nouveaux soumis pour cette affaire ont été appelés, mais la moitié seulement d'entre eux ont répondu.

Ayant été choisis hors du comté de St. Louis, quelques uns n'avaient pas eu le temps de venir. Mr. Storrs a dit que les avocats de la défense avaient grand besoin d'un autre jour pour se consulter et aussi pour attendre l'arrivée de très importantes preuves documentaires. Les avocats du gouvernement ne faisant aucune objection à la demande, le juge Dillon a annoncé que l'affaire était remise à demain matin, mais qu'à 2 heures l'appel des jurés serait fait de nouveau.

CHICAGO.

Chicago, 6.—Mme Mary Marshall a battu Mlle Bertha Von Willem, dans la partie de marche. L'une a fait 234 et l'autre 231 milles. Leur intention était de faire 300 milles pour $500, mais toutes deux ont échoué par épuisement.

WASHINGTON.

Washington, 6—Mr Davis a adressé une lettre à l'honorable James Lyons, en réponse à une lettre de Lyons commençant par ces mots: "Je vous prie de répondre à Blaine."—Mr Davis, après une revue générale de l'affaire, conclut en disant que l'intérêt commun exige un respect naturel et que ce respect est essentiel à une union amicale; et quand la diffamation vient de hauts lieux la vérité en exposant la fausseté doit lui enlever sa puissance pour le mal.

Washington, 6—Le représentant Hancock écrit que les incursions mexicaines continuent sur la frontière texienne, mais qu'elles pourraient être empêchées facilement si l'on pouvait disposer de quelques troupes de plus.

On rapporte d'après autorité, que certains industriels sur le whiskey illicite à la Nlle-Orléans ont envoyé à Mobile un agent pour détruire certains documents. On indiquera aux négociants la meilleure tactique à suivre dans le cas d'une enquête.

Washington, 7—Le génl Ord est parti de San Antonio le 4 février pour témoigner devant le comité de la frontière texienne. Le génl Steele, adjudant-général du Texas, envoyé par le gouv Coke vers le Rio Grande pour une enquête, a été sommé cette semaine. C'est là-dessus que les recommandations du comité seront basées.

Pinchback s'efface devant le bill d'allocation du centenaire. On dit qu'on ne votera pas avant l'arrivée des sénateurs Burnside et Sharon. Leurs votes sont requis pour rendre l'affaire doublement sûre.

On n'affirme rien, ni d'un côté ni de l'autre, sur le sort de Billings.

Les considérations présentées par le gouverneur Browo, du Tennessee, devant le comité du Sénat sur le caractère constitutionnel du chemin de fer du Texas-Pacifique, ont paru souveraines. Il a reçu les félicitations de presque tous les membres du comité.

Les Levées du Mississipi.

Washington, 7—Le général Humphrey, ingénieur en chef de l'armée des Etats-Unis, a parlé fortement aujourd'hui devant le comité de la Chambre en faveur des Levées et a fourni des faits et des chiffres à l'appui du bill proposé pour l'assistance du gouvernement.

Liverpool, 7—au soir—Coton, mid. livraison de mars et avril, 6 5-16.

New York, 7—Maurice F. Bissing, entrepreneur de roulage, a été arrêté pour avoir volé la malle. On suppose qu'il a pris plus de 1000 lettres, dont quelques-unes de valeur.

Dolan qui a assassiné Mr Noé, a été condamné une seconde fois et sera pendu le 25 mars.

Wm. J. Ree, convaincu d'avoir fabriqué des billets jusqu'à concurrence de $10,000, a été condamné à 5 ans de prison.

On fait un effort énergique pour réduire l'intérêt des banques de six à cinq pour cent.

Sénat.—Le président soumet un mémoire du Bureau de commerce de New-York qui démontre l'inopportunité de la reprise des paiements en espèces avant que l'affaire ne soit mûre.

Mr West présente une résolution jointe de la Législature de la Louisiane demandant une allocation pour la construction des levées du Mississippi en Louisiane.

La résolution demande en outre que le gouvernement général assume le contrôle exclusif de ces levées. Référé au comité du commerce.

Le bill allouant 4 0,0 d'intérêt sur les réclamations de l'Alabama, après jugement, passe.

Mr Morrill donne avis qu'il appellera demain le bill du Centenaire.

L'affaire de Pinchback est reprise. MM. Thurman et Christiancy parlent contre et Mr Howe pour l'admission. Pas de vote. Le Sénat se retire en séance exécutive et s'ajourne.

Washington, 7—Chambre—Présentation de bills.

Par Mr Hewett—pour établir un bureau d'architecture.

Par Mr Hunton—pour aider la compagnie du chemin de Washington et Ohio à construire sa ligne jusqu'à cet rivière.

Par Mr Chandler—pour établir un port de remise à Atlanta.

Mr Morey a présenté la résolution de la Législature de la Louisiane en faveur d'une allocation pour construire les levées du Mississipi.

Par M. Bland, pour substituer les legal tenders aux billets des banques et pour faire les droits d'importation recevables par moitié en legal tenders, et pour rappeler l'acte de la reprise des payements en espèces le 14 janvier 1878.

M. Kanan demande que la Chambre vote séparément sur les deux résolutions suivantes:

Pour la première, il serait déclaré que la Constitution ne confère pas au Congrès le pouvoir d'émettre, en temps de paix, des promesses ou des obligations du gouvernement comme monnaie légale en paiement de dettes.

Pour la seconde, toute législation sur une circulation de papier doit avoir soigneusement en vue la reprise des payements en espèces et l'augmentation de valeur de cette circulation, pour le rachat de laquelle la bonne foi des Etats-Unis a été engagée envers les citoyens.

Mr Cox, de N. Y. dit que le sujet est important et que la chambre devrait avoir le temps de dire un mot à ce sujet.

Mr Holman — La proposition devrait être divisée.

L'Orateur—Le représentant de l'Ind. demande qu'elle soit divisée.

Mr Cox—J'espère qu'elle sera référée au comité de circulation.

Mr Page de Calif—Oh non.

Mr Fort—La chambre devrait avoir l'opinion du comité judiciaire.

Mr Karson—Je dois m'opposer au débat.

Mr Cox—Si je comprends bien la proposition, ce n'est pas un vote sur les mérites de la question, mais seulement un vote sur la motion de suspendre le règlement.

Mr Karson—Si le vote est négatif, ce sera le rejet de la résolution.

Mr Randall—Pas le moins du monde.

Le règlement n'est pas suspendu. Oui 90. Non 140; et les résolutions n'ont pas été mises devant la Chambre.

Le bill pour payer l'intérêt des bons du district est référé au comité de finance.

Le comité des affaires étrangères est chargé de s'enquérir sur la connexion du ministre Schenck avec la mine d'Emma. La Chambre s'ajourne.

Washington, 7—Mr Morrison, président du comité des voies et moyens, passe pour avoir dit: dans 10 jours je demanderai que le comité prenne en considération mon bill de tarif. Je ne suis pas pressé. Je désire une pleine discussion. J'ai toute raison pour croire que le comité endossera mon bill substantiellement et que la Chambre le passera.

Washington, 7—Nominations: A. E. Adams, du Kentucky, consul à Port Said;

Charles Morton a paru devant le comité judiciaire de la Chambre et a fourni une liste de témoins pour prouver l'emploi de l'argent afin d'assurer la charte du chemin de fer de Memphis et El Paso.

On a donné $170,000 et promis des millions, Fremont était présent. L'objet de cette enquête est contre la compagnie actuelle du Pacifique-Texas qui, dit-on, a acquis honnêtement la possession de quelques immunité, entachées de corruption.

Dans la séance exécutive du Sénat, on a discuté une heure et demie sur la nomination de E. C. Billings. Le rapport du comité judiciaire recommande la confirmation.

Plusieurs démocrates ont fait opposition, par la raison que Billings a participé à l'ordre de minuit du juge Durell et qu'il a été mêlé aux transactions de Norton, syndic des banqueroutés. Ces allégations ont été niées par le sénateur West et par plusieurs membres du comité judiciaire qui soutiennent qu'elles sont dépourvues de fondement. Les indications sont que lorsqu'on en viendra au vote Billings sera confirmé par la masse solide des républicains du Sénat et ses amis assurent même que quelques-uns des sénateurs démocrates voteront pour sa confirmation.

Washington, 7—Le secrétaire Bristow est d'avis que les deux chemins du Pacifique de l'Union et du Pacifique Central, devraient créer un fonds d'amortissement pour payer chaque année le gouvernement. Mais il laisse au Congrès le soin de déterminer l'application de ces mesures. Le "Central Pacifique" propose de payer $400,000 annuellement et le Pacifique de l'Union $500,000, pendant les 10 premières années et après cela un million par an.

Observations météorologiques.

Washington, 28—Probabilités pour les Etats du Golfe. Hausse de baromètre, vents du nord-est au sud-est. Temps généralement plus chaud et partiellement couvert.

CINCINNATI.

Cincinnati, 6.—Mme White qui a été tuée au théâtre, dans l'affaire de la panique du feu, avait cinq enfants avec elle, dont un a été tué, et un autre, le plus jeune, a été trouvé serré dans ses bras, sans aucun mal. Mme Rienzi, d'Alton, se trouvait sur la galerie. Elle a été poussée par dessus la balustrade où elle a sauté en bas, tombant sur la tête. Carry Uhl a eu le crâne fracassé et la vertèbre luxée. On a des nouvelles favorables des personnes qui ont été blessées.

BRIDGETON.

Crime—Folie—Excuse.

Bridgeton, N. J. 6—Ce soir à 10 heures la cloche de la cour a annoncé à tout Bridgeton que le juri dans l'affaire Landis était d'accord pour rendre un verdict et en un instant toute la salle a été remplie de monde. Le juge Reed est arrivé bientôt après et a occupé son siège. Le prisonnier a été amené. Sa figure était pâle et anxieuse. Les membres du juri sont venus les derniers et ont complété le tableau. En réponse à la question ordinaire, le chef du juri s'est levé et a dit: "Nous trouvons que le prévenu n'est pas coupable, par raison de démence."

MEMPHIS.

Memphis, 7.—Une dépêche de Brownsville, Tenn., à l'*Avalanche*, dit que Saml. Boyd, député-marshal, a été tué d'un coup de feu, samedi soir, par H. M. Clarke, un des éditeurs du *Democrat*, dans une discussion politique qui avait commencé par une plaisanterie.

Boyd avait reproché à Clarke d'avoir été un meneur Ku-Klux, et Clarke avait répondu en disant que Boyd avait été un meneur de la Ligue Loyale, ce à quoi Boyd avait répliqué: "Vous êtes un f... menteur," "Rétractez votre mot" dit Clarke; mais au lieu de cela Boyd mit sa main derrière lui comme pour prendre un pistolet et s'avança sur Clarke qui prit le sien et tira trois coups, l'un atteignant le bras droit de Boyd, l'autre l'épaule et le troisième la région du cœur.

Boyd tomba et expira quelques minutes après. Clarke a été arrêté et mis sous caution de $8000. Les deux hommes avaient des familles et étaient en bons termes auparavant.

MONTGOMERY.

Montgomery, 7—Le juge Rice, l'ex-gouv. Smith, l'ex-membre du Congrès Buckley, le génl. Coon et plusieurs autres notables républicains de cet Etat, y compris quelques gens de couleur, sont partis ce matin pour Washington. Ils vont dans le but de représenter leur parti devant le comité d'élection du Sénat et pour demander avec instance que Spencer soit déclaré comme n'ayant pas droit au siége qu'il occupe.

J. T. Morgan a été nommé par le gouverneur, en vertu d'une résolution de la Législature, pour représenter l'Etat en cette affaire et il va se rendre immédiatement à Washington.

PHILADELPHIE.

Philadelphie, 7—Patrick Quingley, pour avoir tué sa femme, a été convaincu de meurtre au premier degré.

Helena et Anna Dunn, âgées de 3 et de 5 ans, ont été brûlées à mort; la mère ayant fermé la porte à clé sur les enfants pour aller courir les magasins.

Thos. K. Cree, secrétaire du comité exécutif ayant charge des récents meetings de Moody et Sankey, part ce soir pour faire une tournée d'*évangélisation* au Sud. Mr Cree rejoindra Mr Geo. A. Hall à Savannah et visiteront Jacksonville, Knoxville, Chattanooga, Nashville, Louisville, Nlle Orléans et divers endroits du Texas.

MOUVEMENT DE BATEAUX.

Vicksburg, 7—Descendant, Future City, Sunday.

Memphis, 7—Partis, Tolle et Church pour N. Orléans.

Louisville, 7—Descendant, le Commonwealth de Cincinnati à N. Orléans.

Cairo, 7—Arrivés, H. Yaeger et Carrie V. Kountz, de N-Orléans. Arrivés à 6 heures, ce soir, Glencoe et Atlantic, de N-Orléans.

St-Louis, 7—Arrivés, Bismark et Iron Mountain de N.-Orléans.

TEMPÉRATURE.

Memphis, 7—Temps nuageux et chaud.

Cincinnati, 7—Temps doux et chargé de brouillard.

Pittsburg, 7—Temps brumeux et chaud.

Louisville, 7—Temps chaud.

Cairo, 7—Temps clair. Mercure 50.

St-Louis, 7—Temps clair et chaud.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 7, midi—Arrivée, la barque autrichienne Honoré, en 32 jours de Bordeaux.

Le steamer Guillermo est toujours en dedans de la barre.

Passe du Sud-Ouest, 7—Arrivage, le navire anglais Edith, en 23 jours de New-York; le brick italien Cinque Sorelle, en 44 jours de Palerme. Sont partis, le steamer Guillermo et plusieurs barques.

Marchés étrangers.

Londres, 7, 4 heures.—Consols, 94 5/16 à 94 9/16.

Frankfort, 7—Nouveaux 5, 101 5/8.

Paris, 7, 4 heures—Rentes 67, 35 1/2.

Liverpool, 7, midi—Coton plat et facile. Uplands 6 7/16. Orleans 6 3/4. Vente approximative 10,000 balles.

Marchés Américains.

New-York, 7, midi et quart—Or, 112 3/4. Coton plat. Ordinaire 9 9-16. Bon ordinaire 11 1-16. Low midd. 12 5-16. Midd. 13 1-16. Orleans et Texas 13 1-4.

A livrer, février 12 13 16 à 12 7-8, mars 13 1-16 à 13 1-8, avril 13 1-4 à 13 5-16, mai 13 1-2 à 13 9-16, juin 13 11-16 à 13 3-4, juillet 13 7-8 à 13 15-16, août 14 à 14 1-16.

New York, 7, au soir—Argent 5. Sterling ferme à 4.86. Or, 112 3-4 à 112 7-8. Gouvernements tenus. Nouveaux 5, 117 1-2.

New-York, 7.—Actions, tenues et fortes. Sous-trésorerie: or. $46,952,968; billets, $38,493,358. Payé, $137,000 pour intérêt et $399,000 pour bons. Les Douanes ont fait $469,000.

BULLETIN FLUVIAL.

Cincinnati, 7—Rivière 28 pieds 6 pouces et baissant.

Pittsburg, 7—27 pieds et 1 pouce et montant.

Louisville, 7—11 pieds et pouces dans le canal.

Evansville, 7—38 pieds 10 pouces et montant.

Cairo, 7—44 pieds et six pouces et baissant.

St-Louis, 7—Le fleuve a baissé d'un pied.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 7 février 1876.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Exchange.	Balance
5 Février	2,016,296 50	254,850 07
7 Février	2,072,641 17	228,321 37
Jusqu'ici cette semaine	$4,688,937 67	583,671 44
Même temps la semaine dern.	3,336,138 93	376,613 89
Total la semaine dernière	10,358,106 34	1,030,864 79
Total la semaine précédente	11,519,777 05	997,203 98

Conformément à une résolution adoptée dernièrement, les membres du Stock Exchange ont commencé, aujourd'hui, à annoncer les ventes qu'ils ont faites au dehors. Nous devons le rapport officiel à l'obligeance du secrétaire, Mr. Brinsmade.

Nous continuons de coter les excellents billets à — à 8 pour cent par an; les Nos 1, à 9 à 10; les Nos 2, nominaux. Le papier hypothécaire de premier ordre est encore à 9 à 10 pour cent par an; celui de second est toujours entièrement nominal.

L'or a ouvert à 112 5-8 à 112 7-8 contre 112 3-4 à New York; il a été plus élevé à 113 et a fermé à 112 3-4 à 113 contre 112 7-8 à New-York. Les transactions n'ont pas excédé $17,000, dont $1000 à 112 5-8, $1000, et $5000 à 112 7-8, $1000, $4000, et $5000 à 113. On n'a pas annoncé les ventes d'argent, mais une meilleure demande a fait monter les demi piastres américaines à 105 1-2 à 106 1-2 contre 103 à 105 1-2 samedi tandis que les piastres mexicaines sont restées à 92, or, les nouvelles et 93, or, les anciennes.

Le change étranger n'a pas trouvé beaucoup d'acheteurs et les taux ont été ceux de samedi. Les opérations de sterling se sont élevées à £5,000 livres, dont 1500 connaissement à 543; 3,000 clear No 1 à 544, 3,000 connaissement à 544 1/2, 19,500 et 24,000 connaissement à 544 1/2 à 545, 10,000 à 544 1/2 à 545, 3000 clear No 1 à 545, 3000 à 545 1/2 et 2,500 de banque à vue, à 552 1/2.

La seule vente (annoncée) de francs est de 100,000 en change de commerce, à 4,92 1/2 à 4.61 7/8. A la clôture, les traites Sterling étaient cotées à 544 à 545 le connaissement et le clear No 1,—à 549 les traites des banques et—à 549 1/2 le taux des banques.

Une demande assez bonne a fait monter le change de commerce à vue sur New-York, de 1/16 pour cent. Les banques ont tiré des chèques au pair, comme samedi; une d'elles, cependant, a demandé 1/8 pour cent de prime. Les transactions embrassent $370,000, dont $50,000 en change de commerce, et $50,000 de banquiers à 1/16 pour cent d'escompte, $10,000, en change de commerce, à 1/32, $50,000 de banque, à 1/32 d'escompte au pair, $50,000 de banquiers, $50,000 do et $25,000 de banques à 1/32; $10,000 en change de commerce, sur Providence, à 5/16 pour cent d'escompte et $10,000 sur Philadelphie à 1/4.

Voici le rapport officiel des ventes qui ont été annoncées, aujourd'hui, au Stock Exchange:

100 actions, Banque du Canal à $	95 —
15 " Factors' and Traders' Insurance Co.	90 25
15 actions, Factors and Traders' Insurance Co.	90 50
18 actions (nouvelles) de la compagnie de Gaz de la Nlle-Orléans	196 50
10,000 Consolidés de l'Etat	67 1/4
10,000 ...do...do	67 3/4
13,000 ...do...do	68 1/4
35,000 ...do...do	68 1/4
30,500 ...do...do	68 3/4
Formant un total de $98,500 de bons consolidés de l'Etat.	
7,000 bons à prime de la ville	30 1/4
17,000 ...do...do	30 1/4
2,000 ...do...do	30 3/4
2,300 ...do...do	31
8,000 ...do...do	31 1/4
Ce qui fait un total de $37,000 bons à prime.	
1,000 (nouveaux) sept pour currency de la ville	31
7,000 (desséchement) do or	32 1/4
4,000 bons du chemin de fer de "Jackson, seconde hypothèque	80
17,000 bons hypothèques de l'hôtel St-Charles	

Les banques ont tiré des chèques sur New-York au pair (une d'elles a demandé 1/8 pour cent de prime) contre le pair, sauf le change de commerce à vue à pair à — contre 1/16 pour cent d'escompte.

Nous avons constaté un mouvement assez prononcé dans les actions, ainsi que l'indique le tableau qu'on vient de lire. Il n'a pas été annoncé de transactions hors de l'Exchange.

Les bons de la ville, surtout ceux à prime, ont été recherchés, mais il y a eu baisse sur les prix de samedi. A la clôture, les bons à prime étaient à 30 1/2 à 31, les anciens sept pour cent currency à 30 1/2 à 31 1/2 et les nouveaux à 31 à 31 1/2; les sept pour cent or à — à 32. On a vendu, hors de l'Exchange, $2000 à prime à 30 1/2, $2000 à 30 3/4, $5000 à 31, $2000 et $5000 à 31 1/4. Le total des ventes de bons de la ville est de $63,000.

Il y a eu bonne demande de nouveaux bons consolidés mais par suite d'efforts, en sens contraire, des acheteurs et des vendeurs, le marché était quelque peu irrégulier à la clôture—à 67 1/2 à 68 disaient les uns, à 68 à 68 1/2 disaient les autres. On n'a pas annoncé de ventes hors l'Exchange.

Aucune vente de scrip de la ville n'a été annoncée. Le "time" est coté, à 41 à 42 1/2 celui d'août à décembre 1873 et de juillet à décembre 1874; à 48 à 50 celui de juin et d'une partie de mai 1874.

Il ne s'est rien fait dans les mandats de la police métropolitaine; ils sont maintenant, à 89 à 90 ceux de 1872-73 et de 1873-74, ceux de 1868 69 et de 1871-72 sont toujours entièrement nominaux.

Rien dans les mandats de l'Etat. Ceux qui peuvent être convertis, sont cotés à 47 à 49; ceux qui ne peuvent pas être convertis, à — à —; ceux de 1874 à 35 à 40.

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi soir, 7 février 1876.

COTON—Les ventes de la journée (non-compris 200 balles d'hier) se sont bornées à 3600 balles, à des prix irréguliers, mais qui n'exigent pas de modification dans notre tableau des cours. Nous donnons les chiffres de l'Exchange.

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	6 à 6 1/4	
Low ordinary	7 à 7 1/2	7 1/2
Ordinary	8 à 8 3/4	8 3/4
Strict ordinary	8 3/4 à 9 1/4	
Good ordinary	9 3/4 à 9 7/8	
Strict good ord	10 1/2 à 10 3/4	
Low middling	11 à 11 1/4	
Strict low mid	11 1/4 à 11 1/2	
Middling	12 à 12 1/8	12 1/8
Strict middling	12 3/4 à 13	
Good middling	13 1/4 à 13 1/2	
Middling fair	14 à 14 1/4	
Fair	15 à 16	

L'Exchange porte à 168,738 le montant de balles embarquées, dont 74,465 pour Liverpool, 30,458 pour le Hâvre, 47,303 pour les mers du nord de l'Europe, 6,537 pour Brême, 340 pour l'Espagne, 3945 pour la Méditerranée, et 5710 pour la côte, laissant dans les presses, d'après calcul fait à midi, 215,670 balles—mais en déduisant ce qui a été vendu et non-encore délivré, il reste une balance d'environ 176,000 bales pour représenter la quantité non vendue.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1875 balles		9,976
Arrivé depuis le der. état	14,110	
Précédemment	1,103,898	1,118,008
Total		1,127,984
Exporté aujourd'hui	2,881	
Expédié précédemment	736,184	738,265
Stock en mains et en chargement		389,719
Stock (même temps l'année der		274,003

TABAC—La seule transaction de la journée a été de 4 boucauts. Dans notre dernier rapport nous avons dit que 600 boucauts avaient été pris pour Gênes, à des conditions privées, mais qu'on nous a dit avoir été aux taux nominaux de notre tableau.

Le montant en vente est actuellement porté à 2075 boucauts. Jusqu'à ce que nous ayons des données positives à ce sujet, nous omettrons les cours de la place.

Reçu depuis samedi soir 79 boucauts. Rien d'expédié. Stock en mains, 3220 boucauts.

SUCRE — Reçu ce matin 1063 boucauts. Le marché est ferme et les cotes sont comme suit: Inférieur à common 5 à 5 3/4 c la livre; good common 6 à 6 1/4; fair à good fair 6 1/4 à 6 3/4; fully fair 6 7/8 à 7; prime 7 1/4 à 7 3/4; strictly prime 7 1/2; jaune clarifié 8 3/4 à 9; choix blanc clarifié 9 1/4 à 9 3/4.

MELASSE—Reçu 1602 barils. Fair fermentable 25 à 38 c le gallon; prime fermentable 40 à 42; strictly prime fermentable 43 à 47; prime rebouillie 48 à 50; choix rebouilli 51; choix non fermentable 52.

FARINE—Les affaires ont été suspendues par le mauvais temps et les ventes ne se sont élevées qu'à 600 barils aux prix suivants: double $4,25 le baril; double extra $4,37 1/2; low treble $4,70; good treble extra $5,20 à $5,50; choice treble extra $5,75; choice extra $7,15 à $7,50.

Nous cotons: Common $3,25 le baril; fine $3 50; superfine $3,75; double extra $4; low treble extra $4 25 à $4 75; good treble $5 à $5,25; choice do $5 50 à $5 75; choice extra $6 à $6,50; family extra $6 75 à $7 25.

VIANDES SALÉES SÈCHES.—Epaules 8 3/4 c la livre; clear rib sides 11 1/4; clear sides 11 3/4. Au détail, il faut payer 1/4 c de plus.

JAMBON—Le choice sugar cured vaut 14 c. la livre; au détail 14 1/2 à 15.

GRAISSE—La graisse en tierçons packed vaut 12 1/4 à 12 3/4 c. la livre; choice do 12 3/4 à 13 c; refined 13 à 13 1/4 c.; en barillets, 13 3/4 à 14.

BACON—Epaules 9 3/4 c la livre; clear rib sides 12 3/4; clear sides 13 3/4. Au détail il faut payer 1/4 c de plus.

PORC—Le mess vaut $22,25 à 22,50 le baril selon le poids. Au détail $22,50 à $22,75.

WHISKEY—Le marché a haussé de 1 c. en conséquence des nouvelles reçues de l'Ouest. Le whiskey rectifié de la Louisiane vaut $1,10 le gallon; celui de l'Ouest $1,11 à $1,12.

MAIS—Le marché a haussé de 1 c. pour le mais jaune et 2 c. pour le mais blanc. Vendu 3200 sacs aux prix suivants: blanc mêlé 53 c. le boisseau; blanc 53; choix blanc 54 à 56; jaune 58.

AVOINE — Avoine de Galena 49 à 50 le boisseau; choix blanc 50.

SON—80 c les 100 livres.

FOIN—Foin de choix $22 le tonneau.

VOLAILLES—Les grosses volailles de l'Ouest valent $5 à $5,50 la douzaine; les poulets $3 à $3,50; les canards $3,50 à $4; les oies $6 à $6,50; les dindes $13 à 14; les grosses volailles de la Louisiane $4,50 à $5,50; les poulets $2,75 à $3,75; les canards $3; les oies $6; les dindes $13 à $16.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent 17 à 20 c. la douzaine; ceux de la Louisiane 22 1/2 à 25.

BEURRE — Le beurre de choix de l'Ouest vaut 25 à 27 c la livre; le medium 20 à 22; inférieur 15 à 17; le beurre de choix de Goshen vaut 24 à 35; le medium 28 à 30; inférieur 23 à 25.

POMMES DE TERRE—Les pommes de terre Pink Eyes valent $1,60 à $1,70 le baril; Peach Blows $1,40 à $1,50; Early Rose $1,25 à $1,50; Peerless et Russetts $1,20 à $1,30; les oignons de choix $2,50; les pommes de choix $4 à $5.

CAFÉ. — Stocks en premières mains 18,725 sacs. Nous cotons pour les cargaisons: ordinaire 17 à 17 1/4 (or) la livre; fair 17 3/4 à 18 c.; good 18 1/4 à 18 1/2 c; prime 18 3/4 à 19 c. Au détail, ordinaire 17 1/4 à 17 1/2 c. la livre; fair 18 1/4 à 18 1/2; good 18 3/4 à 19; prime 19 1/4 à 19 1/2.

SEL—Nous cotons: coarse, 95 c à $1 le sac; fine, $1,25 à $1,35, Turks Island 65 à 75 c par sac de deux boisseaux.

RIZ—Nous cotons: Louisiana No. 2, 3 à 3 1/4 c. la livre; Common, 4 1/2 à 4 3/4 c.; ordinaire, 4 3/4 à 5; fair, 5 1/4 à 5 1/2; good 5 3/4 à 6; prime 6 1/4 à 6 1/2; choix 6 3/4. Les ventes de la semaine passée se sont élevées à près de 10,000 barils.

PEAUX—Nous cotons: country green 6 à 7 c. la livre; dry salted 12; dry flint 14 à 15; steer hides de 60 livres et au-dessus 9 1/2 à 10 1/2 c; steer hides au-dessous de 60 livres 7 à 7 1/2 c.; peaux de vaches 6 1/2 à 7 c.; kipede 15 à 30 livres 8 à 10 c.; peaux de veaux, 75 c. à $1.

Prix des bestiaux.

Bœufs du Texas, de choix, par livre grosse	— @ —
Bœufs du Texas nourris au maïs, 1re qualité, par livre grosse	— @ 6
Bœufs du Texas, nourris au maïs, 2me qualité, par livre grosse	4 @ 5 1/2
Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par livre grosse	— @ 4 1/2
Bœufs de l'Ouest, 2me qualité, par livre grosse	— @ 4
Cochons de l'Ouest, par livre grosse	@ 8
Cochons du Texas, par livre grosse	6 @ 7
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	— — @40 00
Vaches du Texas, 2me qualité, par tête	20 00 @28 00
Vaches du Texas, 3me qualité, par tête	— — @15 00
Moutons, 1re qualité, par tête	5 00 @ 6 00
Moutons, 2me qualité, par tête	3 00 @ 3 60
Moutons, 3me qualité, par tête	2 00 @ 2 50
Vaches à lait, de choix, par tête	70 00 @90 00
Vaches à lait, 2me qualité, par tête	40 00 @60 00
Vaches du Texas avec veau	— — @ — —
Veaux, par tête	7 00 @10 00
Chèvres, par tête	10 00 @12 00
Bœufs, prix moyen, par livres	10
Porc	9

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 7 FEVRIER 1876.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship Lizzie, Felsher, Pensacole
Goelette Wm H Jones, Falkenburg, Providence R I
Goelette Georgetta Lawrence, Robinson, Havre
Tug Phillip, Burdeck, Pensacole (sur lest)
Tug Wicaco, Averill, Pensacole (sur lest)

ARRIVES.

Steamship Brashear, Forbes, New York
Barque (esp) Rosarico, Garonde, Havane
Barque (ang) Truce, McNeal, Liverpool
Goelette San Joyan, ——, Galveston
Barque (autr) Arno, Ostermann, Bordeaux
Barque (esp) Aretusa, Casso, Havane
Barque (norv) Albion, Larsen, Lisbonne
Barque (fran) France et La Plata, Lequeux, Gloucester
Goelette Wm Fisher, Loring, Jamaique
Goelette May Eveline, McLean, Port Antonio
Goelette D H Ingraham, Ames, Galveston

BATEAUX A VAPEUR.

R E Lee, Campbell, de Vicksburg.
Rice Farmer, Dragon, du bas du fleuve
Nellie Peck, Williams, de la Riv. Arkansas
Mary Ida, Ruiz, de St-Jacques
Belle Albert, Hotard, du Bayou des Allemands
Governor Allen, Brown, de Bayou Sara
B L Hodge, McElroy, de Grosse Tete R R
Hy Tete, Ancoin, de Thibodeaux
Wawenock, Renaud, du bas du fleuve
Katie, Tobin, de Greenville
Bertha, Broad, de Washington
Shannon, Da Hart, de Camden
Robt Young, Terrebonne, du Lockport
Geo Spangler, O'Pry, du bas du fleuve
Robert Mitchell, Kates, Cincinnati
Josephine, Cozzens, du haut du fleuve
Walloon, Ruiz, du bas du fleuve
Léopard, Long, de St-Louis
J F Frazer, Canton, du bas du fleuve
Arrivé au Bassin Neuf
Major White, ——, de la Riv. aux Perles
Alice, Porter, de Amite River

MONTANT LE FLEUVE.

Navire Hermon, Minnott, Londres
Barque (norv) J P Berg, Anderson, Bristol, Ang
Barque (ang) Emma Paysant, Dexter, Liverpool
Barque (autr) Honor, Mariglia, Bordeaux
Goelette Calvin P Harris, Benton, New York
Goelette Jennie Wood, Pizzati, Utilla
Goelette Gertrude Howes, Nyberg, Ruatan
Barque (autr) Lincoln, Gerolimich, St Thomas
Barque (autr) Triade, Tarrabochia, Liverpool
Barque (norv) Runeberg, Pedersen, Londres
Brick (autr) Flod, Tarrabocchia, Orano
Goelette McBradley, Chase, Martinique
Navire (ang) Romania, McIntyre, Londres
Barque (ang) Sarah M Smith, Sprague, Barrow
Barque (autr) Ungari Sereo, ——, Oran
Barque (norv) New York, Sorensen, Havre
Barque (autr) Orfeo, Premuda, Belfast
Barque (norv) Onni, Abrahamsen, Tarragone
Barque Olaf Glass, Nenest, Londres
Barque (norv) Themis, Falstir, Londres
Navire Trenton, Falstir, Londres
Barque (norv) Freydis, Ivensen, Bordeaux
Navire L B Gilchrist, Emerson, Londres
Barque (norv) Herlof Herlofson, Olsen, Londres
Navire Marcia C Day, Pinshing
(Au bas du fleuve, attendant des ordres.)
Barque (norv) Galathea, Steinsen, Anvers
Barque (swed) Rosa Anderson, Gibraltar

EXPORTATIONS.

PENSACOLE—par steamer Lizzie—divers à ordre
PROVIDENCE—Par goelette Wm H Jones—867 balles coton, divers à ordre
HAVRE—Par goelette Georgetta Lawrence—1184 balles coton, 2040 merrains à ordre

IMPORTATIONS.

LIVERPOOL—Par barque Truce—6000 sacs sel à ordre
LIVERPOOL—par navire Revolving Light—2297 sacs sel à ordre
NEW YORK—Par steamship Brashear—Marchandises assorties à ordre

DE L'INTERIEUR.

VICKSBURG—Par steamer R E Lee—4073 balles coton, divers à ordre
ST JACQUES — Par steamer Mary Ida—41 boucauts sucre, 6 barils melasse, divers à ordre
RIVIERE AUX PERLES—Par steamer Major White—197 balles coton, divers à ordre
BAYOU DES ALLEMANDS—Par steamer Belle Albert—240 barils melasse, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—par steamer Rice Farmer—74 barils riz, divers à ordre
RIVIERE ARKANSAS—Par steamer Nellie Peck—1938 balles coton, divers à ordre
BAYOU SARA—par steamer Governor Allen—784 balles coton, 185 boucauts sucre, 5 barils sucre, 276 barils mélasse, divers à ordre
GROSSE TETE—Par steamer B L Hodge—44 balles coton, 181 boucauts sucre, 612 barils mélasse, divers à ordre
THIBODEAUX—Par steamer Hy Tete—310 boucauts sucre, 130 barils mélasse, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Wawenock—41 barils riz, 152 sacs riz brut, divers à ordre
GREENVILLE — Par steamer Katie — 2385 balles coton, divers à ordre
WASHINGTON—Par steamer Bertha—643 balles coton, 10 barils mélasse, divers à ordre
RIV AMITE—Par steamer Alice—28 balles coton, divers à ordre
CAMDEN—Par steamer Shannon—1581 balles coton, divers à ordre
LOCKPORT—Par steamer Robert Young—84 boucauts sucre, 259 barils mélasse, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Geo Spangler—44 boucauts sucre, 53 barils mélasse, 41 barils riz, 325 sacs riz brut, divers à ordre
CINCINNATI—par steamer Robt Mitchell—46 balles coton, divers à ordre
HAUT DU FLEUVE—Par steamer Josephine—29 barils mélasse, 117 sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Waloon—154 sacs riz brut, divers à ordre
ST LOUIS—Par towboat Leopard—divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer J F Frazer—10 boucauts sucre, 40 barils mélasse, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.—23 balles coton, 2 sacs coton, 162 boucauts sucre, 262 barils mélasse, 2 demi barils mélasse, 69 sacs riz brut, divers à ordre
—21 balles coton, 8 barils mélasse, divers à ordre
NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—44 boucauts sucre, divers à ordre
NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—153 balles coton, divers à ordre
N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R R—divers à ordre

MEMORANDA.
(Par le Télégraphe.)
New York, 7 février 1876.
A A Moulton, agent
Le Steamship Hudson, capitaine Garger, est arrivé ce soir

LISTE DE NAVIRES
En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.	
Steamship Knickerbocker, Kemble	parti 29 jan
Steamship Brashear, Forbes	parti 29 jan
Goelette Calvin P Harris, Benton	expéd 3 jan
BOSTON.	
Goelette Helen M Rowley, Rowley	expé 17 jan
Goelette W S Shepard, Reeves	partie 14 jan
LIVERPOOL.	
Steamship Cordova, Lang	parti 12 jan
Barque Otto & Antonie, Gundersen	partie 29 déc
Barque Leamington, Orkney	partie 14 jan
Navire L L Sturgess, Linnekin	parti 14 jan
Navire Lord Clarendon, Marshall	parti 15 jan
Navire Ragnar, Forbes	parti 16 jan
Barque Maury, Christensen	partie 17 jan
Navire Lillie Soulard, Goudy	expéd 15 jan
Navire Joseph Fish, Hogdman	parti 17 jan
Navire Norris, Bristow	expédié 17 jan
Steamship Memphis, Mellon	parti 17 jan
Navire Thorndican, Harvey	parti 11 jan
Navire St-Patrick, Stirrat	parti 11 jan
Navire Hampton Court, Volk	parti 11 jan
Navire Union, Greenleaf	parti 5 jan
Navire M J K Burchell	parti 29 déc
Navire Evangeline, Manson	parti 2 jan
Navire Prince Rudolph, Wishart	parti 2 jan
Navire Emma Paysant, Doxter	parti 30 déc
Navire Gatineau, Corkhill	parti 8 déc
Navire King Cerdic, Sudelds	parti 29 déc
Navire Lake Ontario, Gilmore	parti 22 déc
Navire Montebello, Kelth	parti 23 déc
Navire Agnes, Foss	expédié 21 déc
Navire Albertine, Brown	parti 17 déc
Navire Viola, Smith	parti 18 déc
Navire Revolving Light, Coonan	parti 9 déc
Barque Jno Loway, Loway	partie 28 déc
Barque Frigg, Welsh	partie 3 jan
Barque Erato, Thies	partie 11 jan
Barque Fleetwing, Smith	partie 11 jan
Barque Lino, Bassabich	partie 11 jan
LONDRES.	
Navire Formica, Abrahamsen	expédié 5 janv
Navire Hermon, Minot	parti 15 déc
Navire Samarang, Davidton	parti 24 déc
Navire Victory, Watson	parti 15 déc
Navire Advance, Rodgers	parti 3 déc
PLYMOUTH	
Barque Bertha, Porte	partie 28 déc
BRISTOL, ANG.	
Navire Amicitia, Reimer	parti 31 déc
Barque Aino, Tugman	partie 6 déc
Barque Albion, Larsen	partie 6 déc
Barque August Leffler, Olsen	partie 7 jan
Barque J P Berg, Neilsen	partie 5 jan
SHIELDS	
Navire Mexican, ——	parti 8 déc
HULL	
Navire Bacchus, ——	parti 5 jan
HAVRE.	
Goelette John H Kranz, Pitcher	partie 13 jan
Navire Screamer, Austin	parti 11 jan
Barque Elias, Cosulich	expédié 21 jan
Navire Acadia, Cousin	parti 19 jan
Navire Expounder, Crooker	parti 2 jan
Navire Vigilate, Fulton	parti 14 jan
Navire Mary E Riggs, Langdon	parti 5 jan
Barque Protector, Gundersen	partie 25 nov
Navire Ino L Dimmock, Miller	parti 31 déc
Barque Yarmouth, Raymond	partie 5 déc
Barque Reine des Anges, Le Cuayer	exp 30 déc
Barque Almira Robinson, Tarbox	partie 23 jan
Barque Gem, Morema	partie 23 jan
BORDEAUX.	
Barque Baltic, Salvesen	partie 4 déc
Barque Arno, Ostermann	partie 1 déc
Barque Honor, Mareglia	partie 30 déc
Barque P A Munch, Berentsen	partie 9 jan
BREME.	
Barque Harzburg, Hashagen	partie 8 jan
Barque E Hilton, Hilton	partie 11 jan
Barque Tilde, Percich	partie 9 déc
ANVERS	
Navire Wyoming, Slater	parti 21 jan
CLYDE	
Navire Jasper, Thomson	parti 5 jan
DEAL	
Barque Hans Thiile	partie 16 jan
Barque M S Peterson, Rostrup	partie 25 déc
GLOUCESTER.	
Barque France et La Plata	partie 30 déc
GLASCOW.	
Navire Souverain, Wilhelmsen	parti 1 nov
GRAVESEND	
Navire Lady Palmerston, Mills	parti 16 jan
GALWAY	
Navire Charlotte, Wheaton	parti 22 déc
LONDONDERRY.	
Barque Amal, Lunoe	partie 18 nov
DUBLIN.	
Navire Stanley, Furet	parti 13 jan
Barque Tilild, Fredrickson	partie 13 déc
BELFAST	
Barque Araldo, Tarabochia	partie 14 déc
HARTLEPOOL.	
Barque Samson, Capone	partie 7 nov
Navire R B Bjornsen, Nellsen	parti 30 déc
GREAT YARMOUTH	
Barque Wetterhorn, Wyman	partie 29 déc
IPSWICH	
Barque Holtingen, Evensen	partie 18 déc
CHRISTIANA.	
Barque Jeanie, Garey	partie 16 sept
PALERME	
Barque Cinque Sorelle, Messina	partie 18 déc
Barque Prudente, Cravone	partie 2 jan
GENES	
Barque Domenico Lanat	partie 7 janv
Barque Asle, Stromberg	expédiée 29 déc
CETTE.	
Brick Atlas, Gerolimich	parti 27 déc
RIO DE JANEIRO.	
Brick Oscar, Alm	en charge 14 déc
TRIESTE	
Barque P Bredsdorf, Terkelson	partie 21 déc

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.
Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.
Express ... 7 20 heures A. M.
Malle ... 5 30 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express tous les jours, à 7 1/2 heures du matin.
Express du soir et malle, tous les jours, à 5 h. du soir.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope ... 7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne ... 7 1/2 h. du matin
Départ du train à Alger ... 8 h. du matin

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

Second Etat de Situation

—DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1875, à savoir:

Sur risques de feu	$114,053 22
Sur risques de mer	59,381 77
Sur risques de rivières	39,566 [illegible]
Total des primes	$[illegible]
Moins primes rendues	3,154 77
Primes acquises	$[illegible]
Déduit—Pertes par le feu	$45,105 [illegible]
Pertes sur mer	21,115 73
Pertes sur rivières	15,476 [illegible]
Réassurances	11,212 73
Réductions (rebate)	3,542 97
Taxes	7,450 [illegible]
Loyer	3,750 [illegible]
Dépenses, et profits et pertes	36,612 [illegible]
Réservé pour primes non-terminées	$[illegible]
Capital en stock-notes	[illegible]
Comptant	[illegible]
Comptes en voie de collection	[illegible]
Billets recevables	[illegible]
Prêts sur garanties	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Stocks et Bons	[illegible]
Installations de bureaux et meubles	2,000 00
En mains ... au Mexique, etc	[illegible]
Moins intérêts non-payés et dividendes	[illegible]

E. GAUCHEAU, Vice-Président.
L. W SAQUI, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] jour janvier 1876.
E. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1876:

A. Baldwin,	S. Henderson,	C. P. Blanchard,
A. Tertrou,	O. Bercier,	C. J. Leeds,
A. M. Fortier,	F. Laborde,	T. L. Airey,
R. Huff,	J. Brassac,	M. Keiffer,
A. Hirsch,	R. K. Bryant,	O. Hopkins,
H. Kern,	W. B. Conger,	A. Falacio,
L. Beer,	E. De Gas,	E. Gasanchou.

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET 8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

(M. Henri Gaillardet, 8 Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. Gaillardet, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, &c.

(Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ses diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. H. Gaillardet.)

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que renferment ces pilules ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux ... dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et l'irritation que les autres médecines purgatives occasionnent toujours. Ces avantages ..., constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catharre, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, &c., &c.*, parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du Faubourg St. Denis, No 147.

A NEW-YORK, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens.

Des DÉPÔTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGÉ, droguiste, M. MAUNSELL & Co., No 21 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

VELOUTINE CH. FAY, 9, Rue de la Paix.

POUDRE DE TOILETTE ADHERENTE ET INVISIBLE

Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage.

Une légère application suffit pour donner à la peau la fraîcheur et le velouté de la jeunesse.

5 Francs Boîte complète avec houppe.

Nouvelle-Orléans—M. Ducongé, et dans toutes les Parfumeries.

Nouvelle-Orléans: Ducongé, Monteuse & Co.

No 2

VERITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE de l'Abbaye de Fécamp, (France)

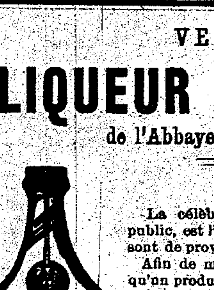

AVIS.

La célèbre Liqueur BÉNÉDICTINE, si appréciée du public, est l'objet d'imitations nombreuses dont la plupart sont de provenance étrangère.

Afin de mettre les consommateurs soucieux de ne boire qu'un produit pur, exquis et essentiellement hygiénique, en garde contre ces contrefaçons détestables au goût et mauvaises à la santé, nous donnons ci-contre le modèle exact de la bouteille recouverte des sceaux et étiquettes de la

VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE.

Toujours exiger l'étiquette du bas portant la signature du Directeur-Général: A. LEGRAND AINÉ.

Entrepôt-Général à Fécamp, (Seine-Inférieure) France.

AVIS IMPORTANT: Se défier des contrefaçons: Exiger toujours notre étiquette et notre marque de fabrique.

Nouvelle-Orléans: S'adresser pour les demandes à MM. MONTEUSE ET CIE., M. CARROUCHÉ, droguistes et V. HÉBERT.

HUILE DE FOIE FRAIS DE MORUE HOGG

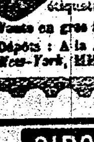

Contre les maladies de poitrine, affections scrofuleuses, toux chronique, rhumatismes, maigreur des enfants, tumeurs glandulaires, dartres, fleurs blanches, affaiblissement général, etc.

Douce et facile à prendre.—Se défier des contrefaçons.—Exiger la marque de fabrique ci-contre, recouvrant la capsule de chaque flacon de forme triangulaire, ainsi que la signature Hogg & Cie, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione.

Dépôts: A la Nouvelle-Orléans, MM. Ducongé, droguiste, ... Castel et Dulcich. A New-York, MM. John Milhau et dans les principales Pharmacies.

SIROP DELABARRE DIT DE DENTITION

Le fl. 3 50—Il y a des contrefaçons—Exiger la signature.—Le fl. 3 50

A l'aide de ce *dentifrice bien connu*, employé en simples frictions sur les GENCIVES DES ENFANTS qui font des dents, la sortie des dents s'effectue sans convulsions ni douleurs.

GUÉRISON DES DENTS CARIÉES

TRAITEMENT du Dr DELABARRE

Par le Ciment de gutta-percha, on plombe soi-même ses dents cariées. Tube, 3 f.; boîte 2 f.

Par la Liqueur chlorophénique, on arrête instantanément les maux de dents les plus violents.

Par la Mixture dessicative, on arrête la carie avant le plombage. Fl. 2f. [Fl. 2 50.

Notice explicative envoyée franco. PARIS: DEPOT CENTRAL, 4, rue Montmartre.

Nouvelle-Orléans, Monteuse et Cie. — Carrouche, — Hart ... droguistes.

SIROP DE DIGITALE DE LABELONYE

Le Sirop de Labélonye est employé depuis trente ans avec un succès constant par les médecins de tous les pays, contre les Maladies du Cœur, diverses Hydropysies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes et Catharres chroniques, enfin dans tous les troubles de la circulation.

Le Sirop de Labélonye n'est vendu qu'en bouteilles revêtues d'étiquettes teintées et scellées par une bande portant la signature de l'inventeur, Paris, 99, rue d'Aboukir. — Dépôt général à la Nouvelle-Orléans, chez MM. SEGUIN, MENTEUSE DUCONGÉ, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

ERGOTINE DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN

Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris.

D'après les plus illustres médecins, la solution d'ERGOTINE est un des précieux hémostatiques que possède la médecine (Ergotine, 10 gr.; Eau, 100 gr.).

Les DRAGÉES D'ERGOTINE BONJEAN sont employées avec le plus grand succès pour faciliter le travail de l'accouchement, arrêter les Hémorrhagies de toute nature (*Crachements, Pertes de sang, etc.*), contre les Engorgements de l'utérus, le Scorbut, les Dysenteries et Diarrhées chroniques, et enfin pour combattre la phthisie pulmonaire et enrayer sa marche.

Dépôt général à Paris, 99, rue d'Aboukir. — Dépôt général à la Nouvelle-Orléans, chez MM. SÉGUIN, MENTEUSE, DUCONGÉ, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

MALADIES DE POITRINE.

NOUVEAU TRAITEMENT PAR L'Elixir Alimentaire de Ducro A LA VIANDE CRUE,

Préconisé par les sommités médicales de Paris.

GUERISON RADICALE, dans les cas désespérés,

SOULAGEMENT MANIFESTE.

Goût agréable; supériorité incontestable sur l'huile de foie de morue, les hypophosphites et autres préparations.

Cet ELIXIR, dont la base est le SUC DE VIANDE et l'ALCOOL, est aussi l'un des plus

PUISSANTS FORTIFIANTS

pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques, les vieillards débilités, etc., etc.

DEPOTS, à la Nouvelle-Orléans, chez MM. WHEELOCK, FINLAY & Co 35, Magazine Street, NEW ORLEANS

VICHY

Administration: PARIS, 22 Boulevart Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Les Sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. FREDERICKSON et HARTE chez MM. MONTEUSE & Co; MM. BRULATOUR & DUCONGE.

TAMAR INDIEN

Fruit laxatif rafraîchissant contre CONSTIPATION

Hémorrhoïdes, Migraine. — Paris, GRILLON, ph., 25, r. de Grammont.

GRAINS de Santé du docteur FRANCK. EN 4 COULEURS

APPAREIL SELTZOGÈNE D. FÈVRE Breveté, 13 Médailles

Simple, solide, gracieux, facile à porter, à manœuvrer, à rafraîchir, pas de métal ni de caoutchouc en contact avec l'eau à boire.

Avec cet Appareil on prépare soi-même et sans que les poudres soient jamais mélangées à l'eau à boire, Eau de Seltz, Eau de Vichy (Soda Water), Limonades gazeuses, Vins mousseux etc.

Pour éviter les imitations et les contrefaçons exiger la marque: D. FÈVRE PARIS

THESSIER-FÈVRE gendre et successeur rue St-Honoré 398 PARIS

En vente chez MM. les Pharmaciens, Droguistes et Magasins d'articles de Paris.

Banque Nationale Mutuelle A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires,

Vendredi, 31 Décembre 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes, en or		$16,506 50
Prêts et escomptes, en or, en currency		535,507 67
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques		33,6[illegible]
Dû par des agents de réserves, approuvés		41,6[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers		20,03[illegible]
Propriétés réelles, meubles et installations		59,5[illegible]
Primes payées sur bons		8,25[illegible] 07
Changes sur Clearing House	112,970 67	
Billets d'autres Banques Nationales	22,855 00	
Monnaie fractionnelle (y compris des nickels)	1,483 79	
Espèces en monnaie, or	12,3[illegible] 41	
Billets legal tender	128,000 00	277,6[illegible]
Fond de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis		2,250 00
Total		$1,076,[illegible]

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		18,3[illegible]
Billets de Banque Nationale en circulation		45,000 00
Dépôts individuels, en or		14,405 91
Dépôts individuels, en currency		516,9[illegible]
Dû aux banques et banquiers		2,718 69
Anciens dividendes non-payés	353 68	
Dividende actuellement déclaré, quatre pour cent	12,000 00	12,353 68
Total		$1,076,542 18

JOHN T. HARDIE, Président.
A. W. BOSWORTH, Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE, Nlle-Orléans, 31 décembre 1875.

A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, il a été unanimement résolu de déclarer aux Actionnaires, pour les profits des derniers six mois, un dividende de QUATRE POUR CENT sur le montant de leurs actions, payable le MERCREDI, 12 janvier prochain, ou après cette date.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

1er janv—10

COMITÉ CENTRAL EXÉCUTIF DU PARTI DÉMOCRATIQUE DE L'ETAT.

QUINZE MEMBRES POUR L'ÉTAT EN GÉNÉRAL.

Nous publions la communication suivante de l'honorable John C. Moncure, président de la Convention Démocratique qui vient de s'ajourner:

Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1876.

En vertu de l'autorité qui m'a été transmise, je désigne par la présente les personnes dont les noms suivent comme devant faire partie du Comité Central Exécutif du parti Démocratique et Conservateur de l'Etat:

DUNCAN S. CAGE, de Terrebonne.
ALBERT VOORHIES, d'Orléans.
JAS. C. WISE, de Rapides.
J. B. WILKINSON, de Plaquemines.
ALBERT C. JANIN, d'Orléans.
DR. SAMUEL CHOPPIN, d'Orléans.
FRANK HUER, d'Orléans.
WM. HART, d'Orléans.
JAS. B. EUSTIS, d'Orléans.
H. D. OGDEN, d'Orléans.
JOS. M. MOORE, de St. Landry.
W. R. RICHARDSON, d'Ouachita.
THOS. H. HANDY, d'Orléans.
LOUIS ST. MARTIN, d'Orléans.

J'appellerai l'attention sur la résolution adoptée par la Convention, qui déclare que chaque paroisse en dehors de la Nouvelle-Orléans et chaque ward de la ville aura le droit d'élire un membre pour le comité central, en outre des quinze qui ont été désignés par moi.

Je suggère, respectueusement l'opportunité de procéder à ces élections aussi vite que possible, afin que le comité puisse être complètement organisé et prêt à se mettre à l'œuvre.